



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### filière bois

Question écrite n° 130121

#### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le rapport « Pour une gestion forestière et une filière forêt-bois multifonctionnelles » remis par MM. Jean-Luc Peyron et Pascal Yvon. Les rapporteurs préconisent de mettre en place une taxe carbone qui engendrerait des effets bénéfiques pour toute la filière bois compte tenu qu'il s'agit d'un matériau renouvelable. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position en la matière et les évolutions qui pourraient en découler.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 130121

**Rubrique :** Bois et forêts

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2012, page 2182

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)